



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Pays de la Loire | 1993

---

# Département de la Sarthe : inventaire des mottes, maisons fortes et enceintes

Prospection thématique (1993)

Annie Renoux

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/38283>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

Annie Renoux, « Département de la Sarthe : inventaire des mottes, maisons fortes et enceintes » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 08 novembre 2020, consulté le 22 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/38283>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Département de la Sarthe : inventaire des mottes, maisons fortes et enceintes

Prospection thématique (1993)

Annie Renoux

---

- 1 La prospection thématique entreprise depuis 1991, à l'initiative du laboratoire d'Histoire et d'Archéologie médiévales du département d'Histoire de l'université du Maine, s'est prolongée en 1993. Le programme vise à constituer un inventaire des fortifications en terre et des ouvrages fossoyés (mottes, enceintes et maisons fortes), mis en place du x<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> s. dans le haut Maine. Nombreuses dans la région sont les mottes dont l'emplacement est à peu près connu, mais certaines ont échappé à l'investigation et les informations relatives aux ouvrages répertoriés demeurent particulièrement lacunaires. Leurs plans et leur insertion dans le cadre naturel et historique, tant local que régional, restent généralement à préciser. Quant à la question des sites fossoyés, elle n'a encore bénéficié d'aucune approche réellement scientifique.
- 2 En 1993, les recherches ont concerné cinq secteurs et touché environ 1 420 km<sup>2</sup>, répartis dans les zones de Château-du-Loir, Fresnay-sur-Sarthe, La Ferté-Bernard, La Suze-Louplande et Saint-Calais. Le choix des secteurs répond à différents critères. L'idéal, en pareil cas, est de retenir soit une région « naturelle », en privilégiant l'approche géographique, soit un cadre seigneurial ancien et cohérent offrant une bonne base d'investigation historique. Le cadre de Fresnay (Alpes mancelles) répond au premier type défini, alors que ceux du Château-du-Loir, La Ferté-Bernard, Saint-Calais et, dans une moindre mesure, La Suze-Louplande, correspondent à la seconde catégorie.
- 3 Les résultats obtenus sont particulièrement prometteurs car la région est riche en vestiges de mottes et surtout de maisons fortes. Sur les 1 420 km<sup>2</sup> concernés, 138 sites ont été inventoriés : 20 mottes, 85 maisons fortes, 4 enceintes et 29 sites indéterminés.
- 4 L'optique scientifique est celle qui a été définie dans le cadre du projet collectif national d'inventaire des fortifications en terre du Moyen Âge, mis sur pied en 1983-1984

(ancien programme H 40) et prolongé au sein d'une ATP, archéologie métropolitaine, en 1985-1986. Les travaux en cours s'inspirent des rubriques de la fiche descriptive type, élaborée par ce groupe de travail. Chacun des ouvrages inventoriés par le biais de la prospection au sol et en archives est identifié et replacé dans son contexte géologique, géographique et historique.

- 5 La prospection a été achevée dans la partie occidentale de la baronnie du Château-du-Loir. Cette importante entité historique est étudiée par Emmanuel Champeau (doctorat en cours). Elle est placée aux confins du Maine, de l'Anjou, de la Touraine et du Vendômois. La première mention écrite du *castrum Lidi* remonte à 1007. Son détenteur est l'un des principaux seigneurs châtelains du Maine et devient évêque du Mans de 1035 à 1055. C'est une zone peu accidentée où les sols médiocres du plateau de Bercé l'emportent sur les terres plus favorables de la vallée du Loir et de ses affluents. L'ensemble couvre environ 800 km<sup>2</sup>. 600 km<sup>2</sup> environ ont été prospectés les années antérieures. La région étudiée cette année couvre 300 km<sup>2</sup> et comprend onze communes (Aubigné-Racan, Château-l'Hermitage, Coulongé, Lavernat, Mansigné, Mayet, Pontvallain, Oizé, Saint-Jean-de-la-Motte, Sarcé et Vaas). 15 sites ont été recensés : 3 mottes, 7 ouvrages fossoyés de maisons fortes et 5 vestiges indéterminés.
- 6 Le canton de Fresnay-sur-Sarthe correspond approximativement aux Alpes mancelles. Il a été prospecté par Hervé Peltier sur environ 200 km<sup>2</sup> (douze communes). 29 sites ont été recensés : 2 mottes, 15 maisons fortes et 2 sites d'enceintes. La zone est essentiellement sous la domination de la famille d'Assé, dont les membres doivent rendre foi et hommage aux importants vicomtes du Maine. La famille d'Épinay est aussi solidement implantée dans la région, mais elle est moins puissante que les Assé et doit hommage à ces derniers. Ces deux lignages apparaissent dans les cartulaires dès la fin du XI<sup>e</sup> s.
- 7 La recherche a été prolongée dans l'importante seigneurie de La Ferté-Bernard, à l'est du comté. Le point d'ancrage y est l'œuvre d'Avesgaud, évêque du Mans, issu de la puissante famille des Bellême, qui érige une « ferté » vers 1025. La seigneurie est érigée en baronnie en 1411. L'étude y est menée par Sylvie Quesne. L'investigation a porté sur environ 200 km<sup>2</sup>. 30 sites ont été pris en compte : 5 mottes, 12 maisons fortes, 1 enceinte et quelques sites indéterminés.
- 8 Les châtelainies de La Suze et Louplande sont souvent unifiées en un seul territoire durant les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., mais il s'agit de châtelainies indépendantes. La première mention d'un seigneur de La Suze date du milieu du XI<sup>e</sup> s. Au XII<sup>e</sup> s., Louplande semble faire partie intégrante du domaine de La Suze, mais ce n'est pas toujours le cas. 10 communes ont été explorées par Yann Martin (Chemiré-le-Gaudin, Étival, Fercé, Fillé, Guécélard, Louplande, Roëzé, Spay, La Suze et Voivres). 28 sites ont été répertoriés sur environ 230 km<sup>2</sup> : 5 mottes, 21 maisons fortes, 1 enceinte et 1 site indéterminé.
- 9 La châtelainie de Saint-Calais est une grosse entité frontalière entre le haut Maine et le bas Vendômois. Ses limites dépassent le cadre du canton de Saint-Calais constitué de quatorze communes. En tout ce sont 27 communes qui sont concernées sur un total d'environ 500 km<sup>2</sup>. L'ensemble a été étudié par Gwenaëlle Guichon qui a retrouvé 40 sites : 5 mottes, 30 maisons fortes et 5 sites indéterminés.

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt24YicEkuvu>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtflqcmW4LYo>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtU6vtkMLRF3>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAw4oSj6W8M>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtbtTLOsrInU>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtDAqQrHD4Ao>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt6rRoN6iur0>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtq762GKULed>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPrgVTCf5Nf>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtMc0nSag9Ke>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtEcC6rN1pzh>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtIbivwuEJKT>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtSNolTwry5V>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtrRcS6mJLKD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtuehFVsOm3b>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtCwZqRkvNgn>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPkUhG01lyH>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxJPRl3lIsM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrta9wA3YIE0f>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAq7Spol0Jx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtCW4gOQwMdD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtnkeivVQJV6>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSFumjLjLAH>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtDtCS7lyPXZ>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtgVzAJrKysq>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt0FVODCUMog>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt4BORh6BF5L>

**Année de l'opération** : 1993

**chronologie** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtcYIBmBlBPH>

## AUTEURS

**ANNIE RENOUX**

Université du Maine